

Institut de Formation d'Aides-Soignant(e)s (IFAS) de Bayeux

Adresse : Route de Vaux-Sur-Aure - BP 18127
14401 BAYEUX Cedex

Courriel : sec.ifas@ch-ab.fr

Téléphone : 02.31.51.51.63

**Etablissement de santé
support :** Centre Hospitalier Aunay-Bayeux

Nom du directeur de l'Institut : Mme Véronique RIVAT-CACLARD

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Promotion 2023 - 2024

Du 01/09/2023 au 25/07/2024

Dans un souci de clarté, ce bilan d'activité n'est pas réalisé sur une année civile mais sur une année de formation.

I. L'accès à la formation (sélections 2023)

- | | |
|--|-----------|
| 1. Point sur les inscriptions 2023 | Page 1 |
| 2. Profils des candidats (nombre, sexe, âges...) | Pages 2-3 |
| 3. Résultats aux épreuves de sélections 2023 | Page 4 |

II. Les entrants en formation

- | | |
|--|-----------|
| 1. Profil des entrants en formation (nombre, sexes, âges...) | Pages 5-6 |
| 2. Les élèves en situation de handicap | Page 6 |
| 3. Les divers cursus | Page 7 |
| 4. Statuts des formés | Pages 8-9 |
| 5. Prise en charge des frais pédagogiques | Page 9 |
| 6. Les résultats aux évaluations théoriques et pratiques | Page 10 |

III. Les sortants

- | | |
|---|---------|
| 1. Les mouvements en cours de formation | Page 11 |
| 2. Les résultats au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) | Page 12 |

IV. L'insertion professionnelle

Pages 13-14

V. Les ressources de l'institut et l'organisation interne

- | | |
|---|-------------|
| 1. Les ressources humaines | Page 15 |
| 2. Les locaux et les ressources matérielles | Page 15 |
| 3. Les instances de fonctionnement de l'institut | Page 15 |
| 4. Le projet pédagogique et règlement intérieur de l'institut | Pages 15-16 |
| 5. Les actions de formation suivies par l'équipe | Page 16 |
| 6. Les réunions pédagogiques, d'organisation et de coordination | Page 16 |

VI. Les activités pédagogiques

- | | |
|--|-------------|
| 1. Les activités liées aux enseignements | Page 17 |
| 2. Les suivis pédagogiques individuels et collectifs | Page 17 |
| 3. Les activités liées aux évaluations | Page 18 |
| 4. Les autres activités de l'équipe permanente | Pages 18-19 |
| 5. La participation des intervenants extérieurs | Page 19 |

VII. Bilan 2023 - 2024 & perspectives 2024 - 2025

Page 20

I. L'accès à la formation (sélections 2023)

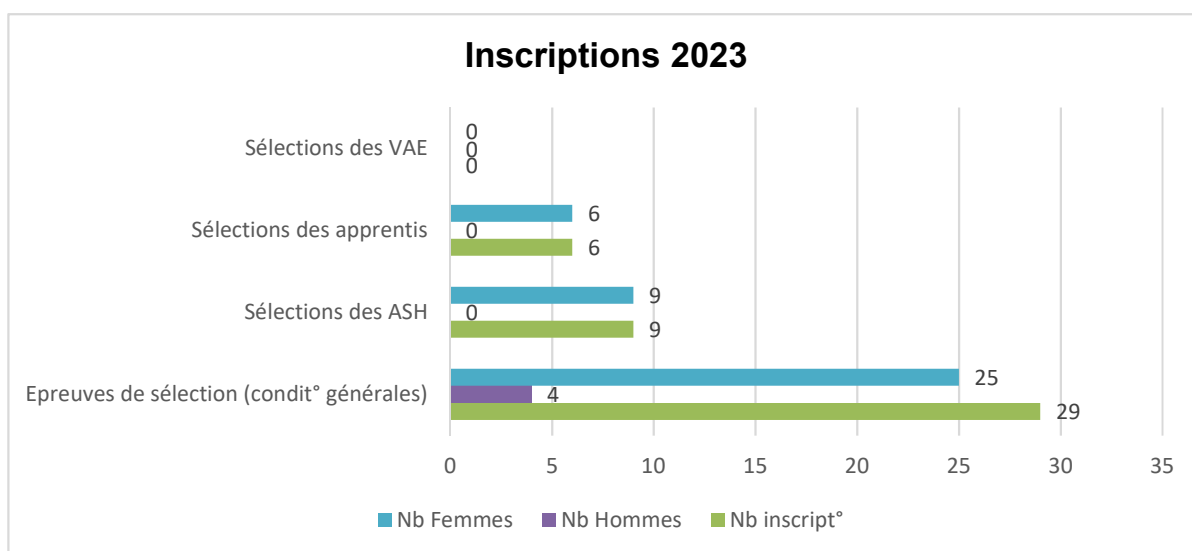
La date de clôture des épreuves de sélection, initialement prévue le **22/05/2023**, a été prolongée au **10/06/2023** afin de permettre aux candidats éconduits par Parcoursup, de s'inscrire à la sélection des IFAS de la Région.

Les entretiens oraux ont été effectués entre le **30 mai** et le **06 juin 2023**.

Le jury régional d'admission s'est tenu le **28 juin 2023**.

1. Point sur les inscriptions :

	Nb inscript°	Nb Hommes	Nb Femmes
Epreuves de sélection (condit° générales)	29	4	25
Sélections des ASH	9	0	9
Sélections des apprentis	6	0	6
Sélections des VAE	0	0	0
TOTAL	44	4	40



1.1 Répartition de toutes les candidatures au regard des cursus

	Parcours complets	Parcours partiels
Sélections AS	23	6 Répartis ainsi : 2 TP ADVF 1 Bac Pro ASSP 1 Bac Pro SAPAT 1 MCAD 1 DEAVS
Sélections ASH	6	3 Répartis ainsi : 1 Bac Pro ASSP 1 Bac Pro SAPAT 1 DEAVS
Sélections apprentis	1	5 Répartis ainsi : 1 Bac Pro ASSP 4 Bac Pro SAPAT
	30	14
		44

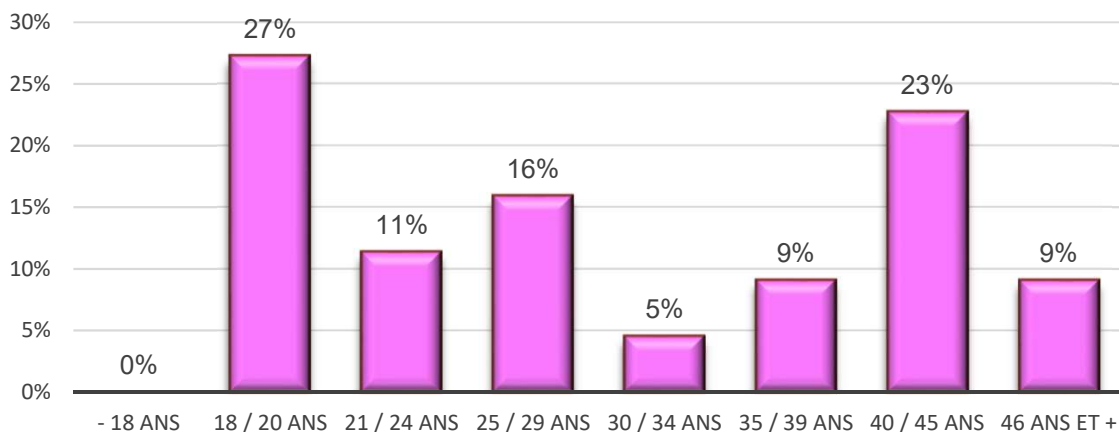
2. Le profil des candidats : Age, sexe, origine géographique, niveau de diplôme :

2.1 Répartition des candidats par âge

	Nombre	Pourcentage
- 18 ans	0	0%
18 / 20 ans	12	27%
21 / 24 ans	5	11%
25 / 29 ans	7	16%
30 / 34 ans	2	5%
35 / 39 ans	4	9%
40 / 45 ans	10	23%
46 ans et +	4	9%
	44	100%

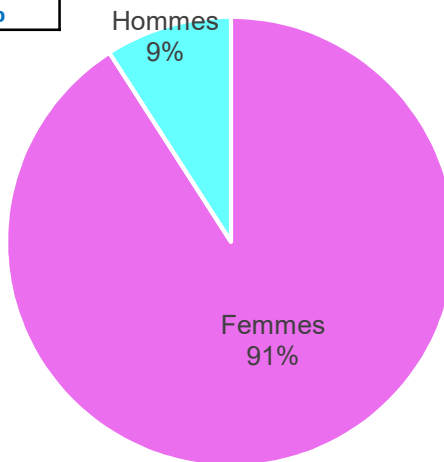
Moyenne d'âge des candidats	32 ans
-----------------------------	---------------

Age minimum	19
Age maximum	55



2.2 Répartition par sexe

Femmes		Hommes	
Nb	%	Nb	%
40	111%	4	11%

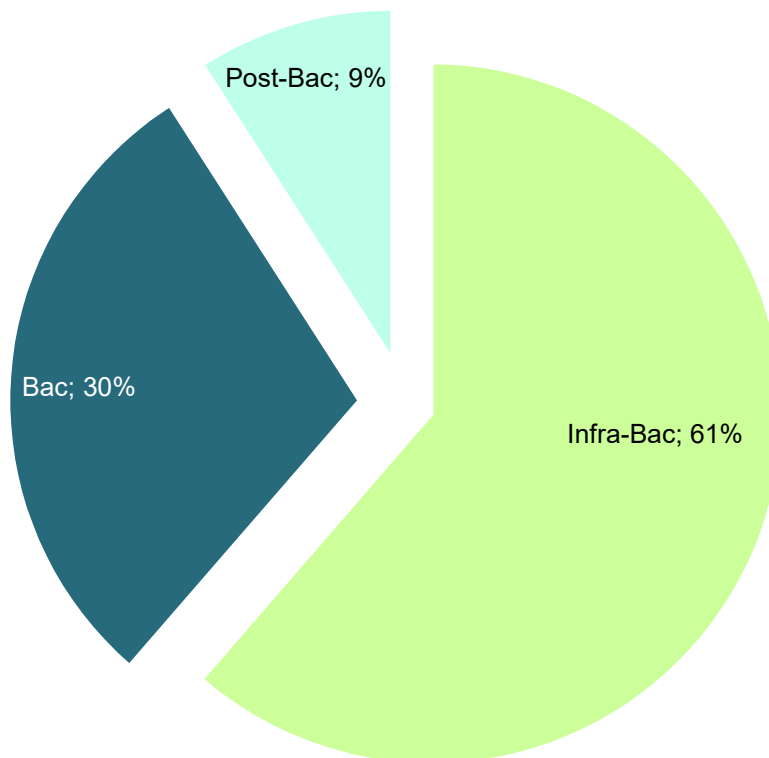


2.3 Répartition par origine géographique

Calvados	40	<i>Dont 8 en provenance de Bayeux</i>
Manche	3	
Orne	1	

2.4 Répartition par diplômes

		Nb	%	
Infra-Bac	Sans diplôme	4	9%	61%
	Brevet des collèges Dt 1 en Term. ST2S, 1 en Term. MRC, 1 en générale et 1 en ASSP	11	25%	
	BEP / BEPA Dt 2 BEP CSS	3	7%	
	CAP / CAPA Dt 3 ATMFC dt 1 en formation MCAD	5	11%	
	Titre Professionnel Dt 2 TPADVF	2	5%	
	DEAVS	2	5%	
Bac	Bac général	2	5%	30%
	Bac Professionnel Dt 2 ASSP et 6 SAPAT	11	25%	
Post-Bac	Titre professionnel de niveau 5	1	2%	9%
	BTS	2	5%	
	Maitrise	1	2%	
		44	100%	



3. Résultats aux épreuves de sélection 2024 :

A noter : Une note "plancher" à 9.50 / 20 a été définie lors du jury Régional du **28 juin 2023**.

3.1 Détail des résultats aux épreuves de sélection 2023 de l'IFAS de Bayeux

Cette année, **28 entretiens oraux** se sont déroulés.

	Nb dossiers d'inscrit° reçus	Nb de dossiers complets (retenus)	Nb de candidats retenus à l'oral
Epreuves de sélection (conditions générales)	29	28	25
Epreuves de sélection ASHQ	9	9	Dispensés
Epreuves de sélection apprentis	6	6	Dispensés

Le pourcentage de réussite aux épreuves de sélection pour l'IFAS de Bayeux, tous parcours confondus est de **91%** (soit un total de **40 candidats reçus** pour l'entrée en formation sur les **44 dossiers d'inscription**).

3.2 Nouveaux entrants en formation 2023 - 2024 après validation par le jury Régional

Suite au jury Régional, et au regard des dossiers des candidats et des vœux d'instituts qu'ils ont fait, voici le récapitulatif des **nouveaux entrants en formation** à l'IFAS de Bayeux pour l'année 2023 - 2024 :

Sélections 2023 (conditions générales)	Candidats reçus	Confirmations	Refus / désistements	Reports
IFAS Bayeux	25	20	5	0
IFAS CHU Caen	7	5	2	0
IFAS Camille Claudel	2	2	0	0
IFAS Falaise	1	0	1	0
	35	27	8	0

Sélections ASHQ 2024	Candidats reçus	Confirmations	Refus / désistements	Reports
CH Aunay-Bayeux	4	4	0	0
Les Embruns (Port-en-Bessin)	3	3	0	0
La Maison de Jeanne (Villers Bocage)	1	0	0	1
EHPAD Harmonie (Molay-Littry)	1	1	0	0
	9	8	0	1

Sélections Apprentis 2024	Candidats reçus	Confirmations	Refus / désistements	Reports
EHPAD Gustave Courbet (Caumont)	2	2	0	0
EHPAD Les Hauts de l'Aure (St Vigor)	1	1	0	0
Résidence Mathilde (Bayeux)	1	1	0	0
Fondation Miséricorde (Caen)	1	1	0	0
EHPAD La Charité (St Vigor)	1	0	1	0
MAS Michel Delacour (Ellon)	1	1	0	0
	7	6	1	0

Soit un total de **41 nouveaux entrants** pour la promotion 2023-2024.

Auxquels s'ajoutent :

* **1 report**

* **6 redoublants**

A noter, **une ASHQ** a fait une demande de report pour problème de financement.

II. Les entrants en formation (promotion 2023 - 2024)

1. Profil des entrants en formation :

1.1 Nombre d'élèves

A la rentrée du **01/09/2023**, la nouvelle promotion se compose de **48 élèves** tous parcours confondus.

1.2 Sexes

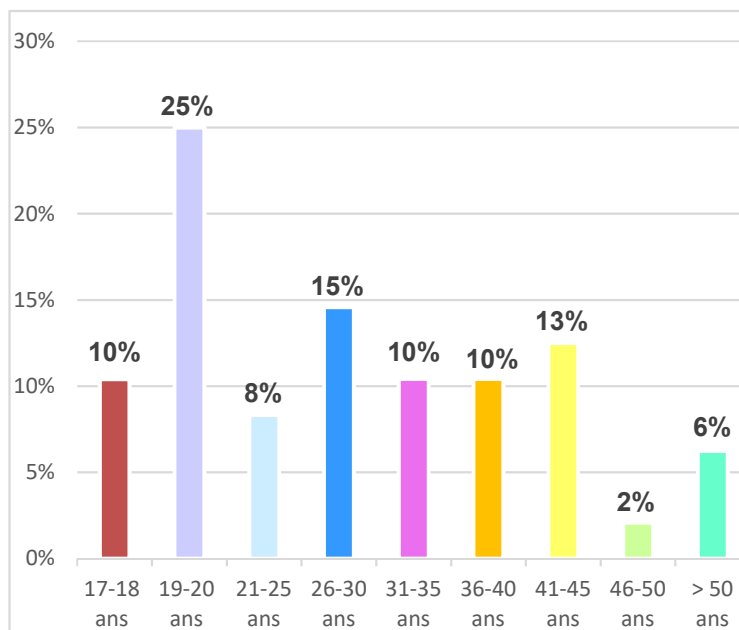
Hommes	Femmes	TOTAL
3	45	48

1.3 Age des entrants

	Nombre	%
17-18 ans	5	10%
19-20 ans	12	25%
21-25 ans	4	8%
26-30 ans	7	15%
31-35 ans	5	10%
36-40 ans	5	10%
41-45 ans	6	13%
46-50 ans	1	2%
> 50 ans	3	6%
TOTAL	48	100%

Moyenne d'âge	29
----------------------	-----------

Fourchette d'âge	
Minimum	Maximum
18	52



1.4 Origines géographiques

	Normandie					Autres régions	Effectif total en formation
	Calvados	Manche	Orne	Seine Maritime	Eure		
Nb élèves	44	2	2	0	0	0	48
%	92%	4%	4%	0%	0%	0%	100%

Parmi les élèves domiciliés dans le Calvados, **10 habitent à Bayeux** et **3 à Caen**.

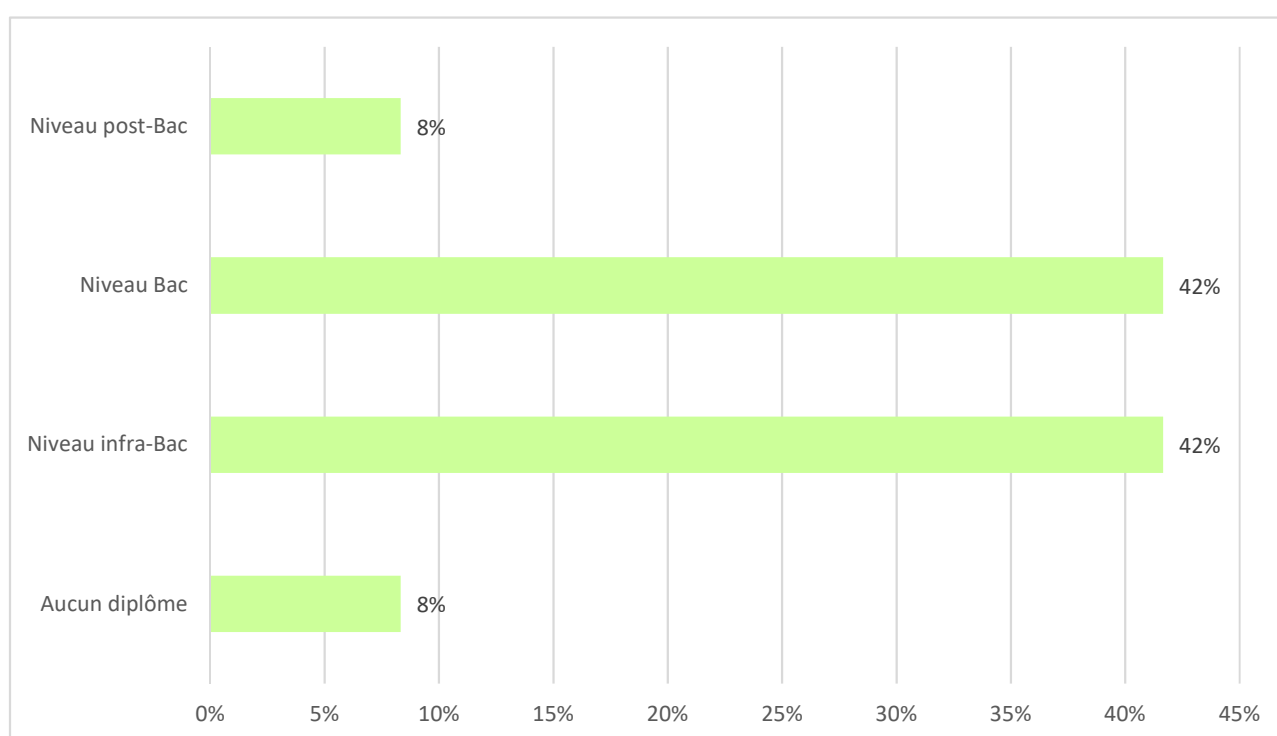
1.5 Répartition par diplômes

	Nb	%	Remarques
Aucun diplôme	4	8%	
Niveau infra-Bac	20	42%	En majorité CAP et Brevet des collèges
Niveau Bac	20	42%	Essentiellement Bac Pro
Niveau post-Bac	4	8%	BTS, Licence et Maîtrise
	48	100%	



Zoom sur la répartition des bacheliers

	Nb	%		Nb	%	
Bac général	5	25%	Dont	ASSP	5	42%
Bac technologique	1	5%		SAPAT	7	58%
Bac professionnel	14	70%				
	20	100%			12	100%



2. Les élèves en situation de handicap :

Nombre de nouveaux entrants en situation de handicap : **2**

Quel(s) type(s) de handicap(s) ?

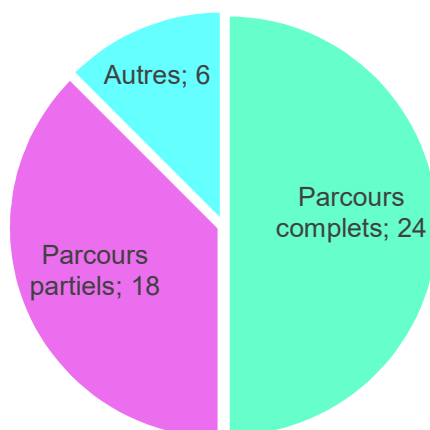
Dyslexie, dysorthographe

Quelles démarches d'accompagnement et d'encadrement sont mises en œuvre ?

Mise en place d'aménagement d'un tiers temps supplémentaire pour les épreuves théoriques.

3. Les divers cursus :

		Hommes	Femmes		
Parcours complets	* Issus des épreuves de sélection	2	16	18	24
	* Issus de la promotion professionnelle	0	5	5	
	* Issue de l'apprentissage	0	1	1	
Parcours partiels	* Issus des épreuves de sélection	1	9	10	18
	* Issus de la promotion professionnelle	0	3	3	
	* Issue de l'apprentissage	0	5	5	
Autres	* Revalidants	0	6	6	6
	* Reprise de formation (apprentie)	0	0	0	
	* Poursuite de formation	0	0	0	
		3	45		
TOTAL		48			



3.1 Zoom sur les parcours partiels

Bac Pro ASSP	4
Bac Pro SAPAT	7
TP ADVF	2
DEAES réf. 2021	1
DEAES réf. 2016	4
TOTAL	18

3.2 Zoom sur les revalidants

3 élèves issus de la promotion 2021-2022.

2 élèves issus de la promotion 2022-2023.

1 élève en provenance de l'IFAS du Lycée Camille Claudel.

3.3 Zoom sur les reprises et poursuites de formation

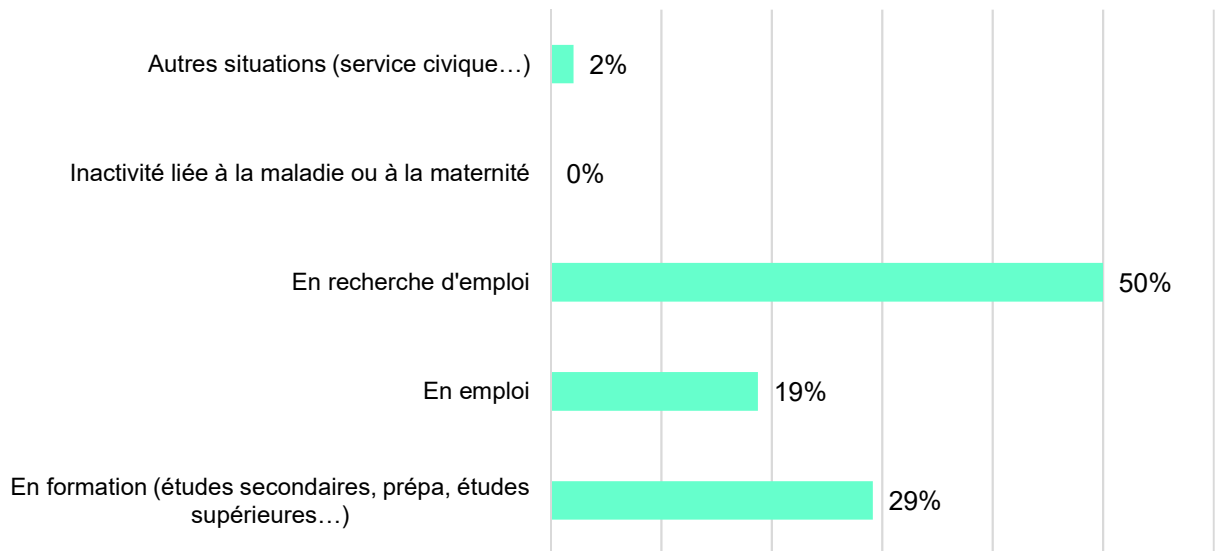
* Reprises formation	0
* Poursuites formation	0

A noter, **aucun parcours issu de la VAE** en 2023-2024.

4. Statuts des formés :

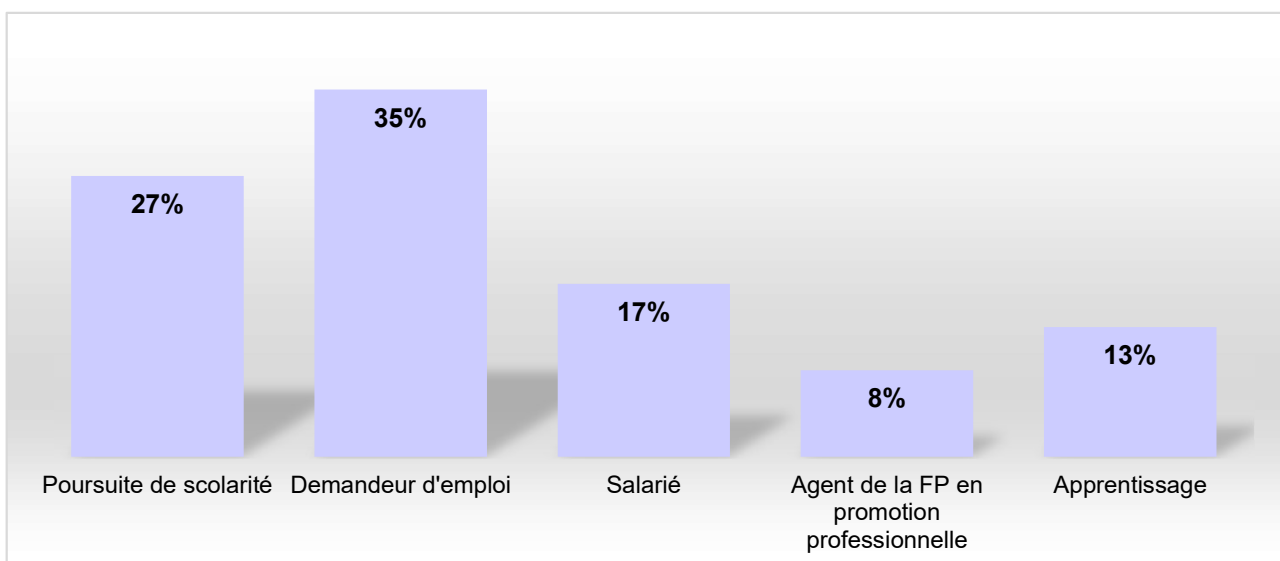
4.1 Situation avant l'entrée en formation

	Nb	%
En formation (études secondaires, prépa, études supérieures...)	14	29%
En emploi	9	19%
En recherche d'emploi	24	50%
Inactivité liée à la maladie ou à la maternité	0	0%
Autres situations (service civique...)	1	2%
	48	100%



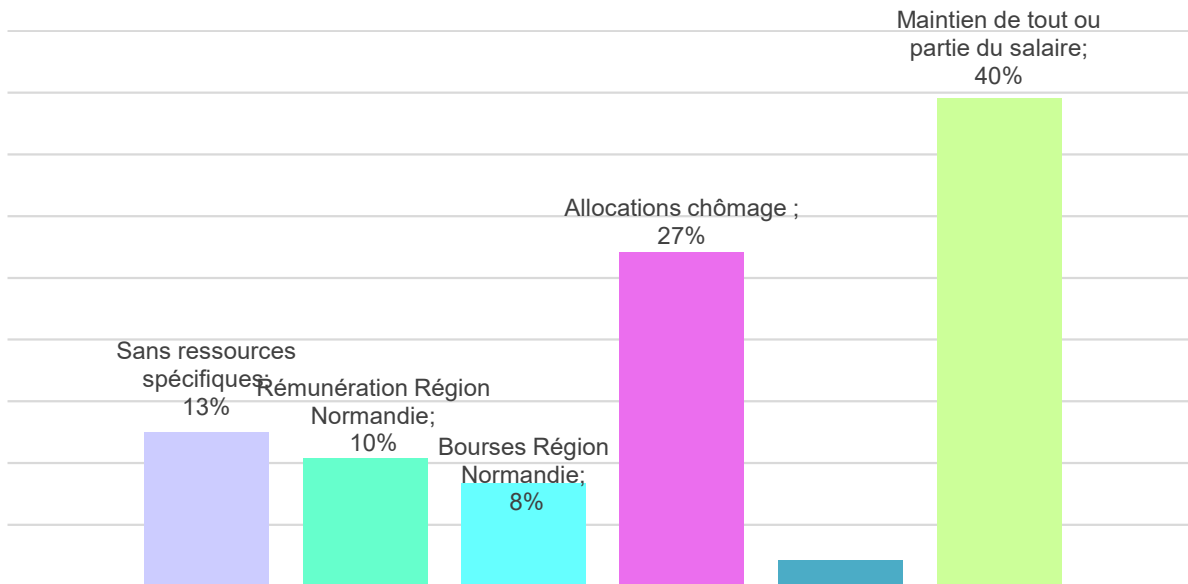
4.2 Situation à l'entrée en formation

	Nb	%
Poursuite de scolarité	13	27%
Demandeur d'emploi	17	35%
Salarié	8	17%
Agent de la FP en promotion professionnelle	4	8%
Apprentissage	6	13%
	48	100%



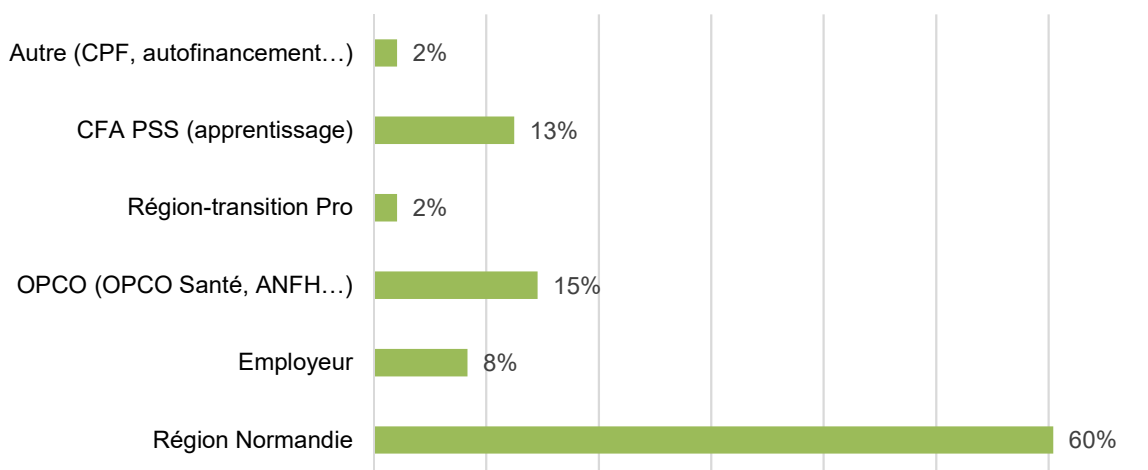
4.3 Les ressources

	Nb	%
Sans ressources spécifiques	6	13%
Rémunération Région Normandie	5	10%
Bourses Région Normandie	4	8%
Allocations chômage	13	27%
Autres allocations ou RSA	1	2%
Maintien de tout ou partie du salaire	19	40%
	48	100%



5. Prise en charge des frais pédagogiques :

	Nb	%
Région Normandie	29	60%
Employeur	4	8%
OPCO (OPCO Santé, ANFH...)	7	15%
Région-transition Pro	1	2%
CFA PSS (apprentissage)	6	13%
Autre (CPF, autofinancement...)	1	2%
	48	100%



6. Les résultats aux épreuves théoriques et pratiques :

Un arrêté paru en mai 2023 est venu modifier les modalités de validation des blocs, permettant la compensation des modules au sein d'un même bloc.

		THEORIE % de réussite	PRATIQUE % de réussite	
BLOC 1	Module 1	83%	Compétence 1	96%
	Module 2	83%	Compétence 2	92%
BLOC 2	Module 3	86%	Compétence 3	90%
	Module 4	77%	Compétence 4	94%
	Module 5	97%	Compétence 5	97%
BLOC 3	Module 6	95%	Compétence 6	89%
	Module 7	100%	Compétence 7	95%
BLOC 4	Module 8	93%	Compétence 8	93%
			Compétence 9	93%
BLOC 5	Module 9	100%	Compétence 10	96%
	Module 10	96%	Compétence 11	91%

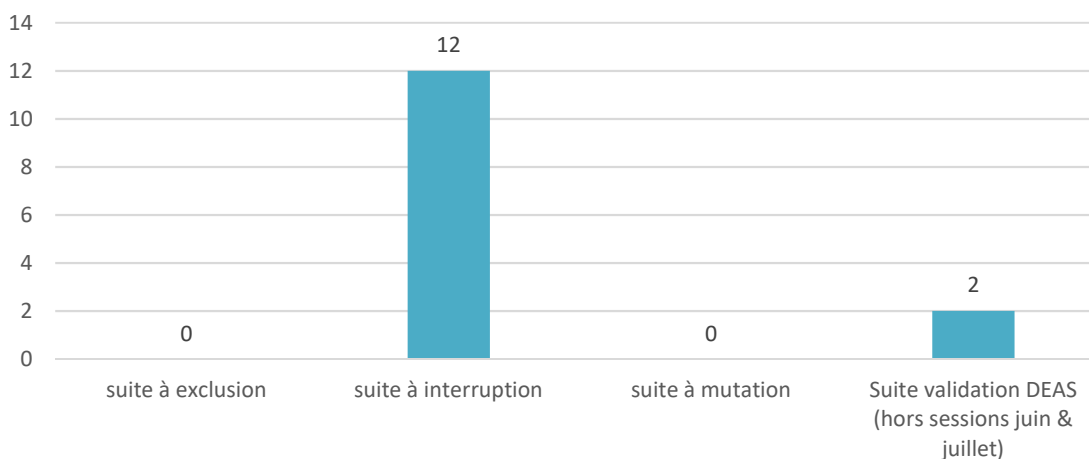
120%



III. Les sortants de formation (promotion 2023-2024)

1. Les mouvements en cours de formation :

	Situat° en début d'année Effectif total	Situation en cours d'année Nombre de sorties				Situation en fin d'année Effectif total
		suite à exclusion	suite à interruption	suite à mutation	Suite validation DEAS (hors sessions juin & juillet)	
Total	48	0	12	0	2	34
		14				



1.1 Zoom sur les raisons des interruptions de parcours

	Nb d'interrupt°	%
Erreur d'orientation	6	50%
Insuffisances théoriques/pratiques	1	8%
Problèmes financiers	0	0%
Problèmes de santé	2	17%
Raisons personnelles (hors maternité)	1	8%
Maternité	2	17%
TOTAL	12	100%

1.2 Zoom sur les validations DEAS (hors sessions juin et juillet 2024)

Session d'octobre 2023

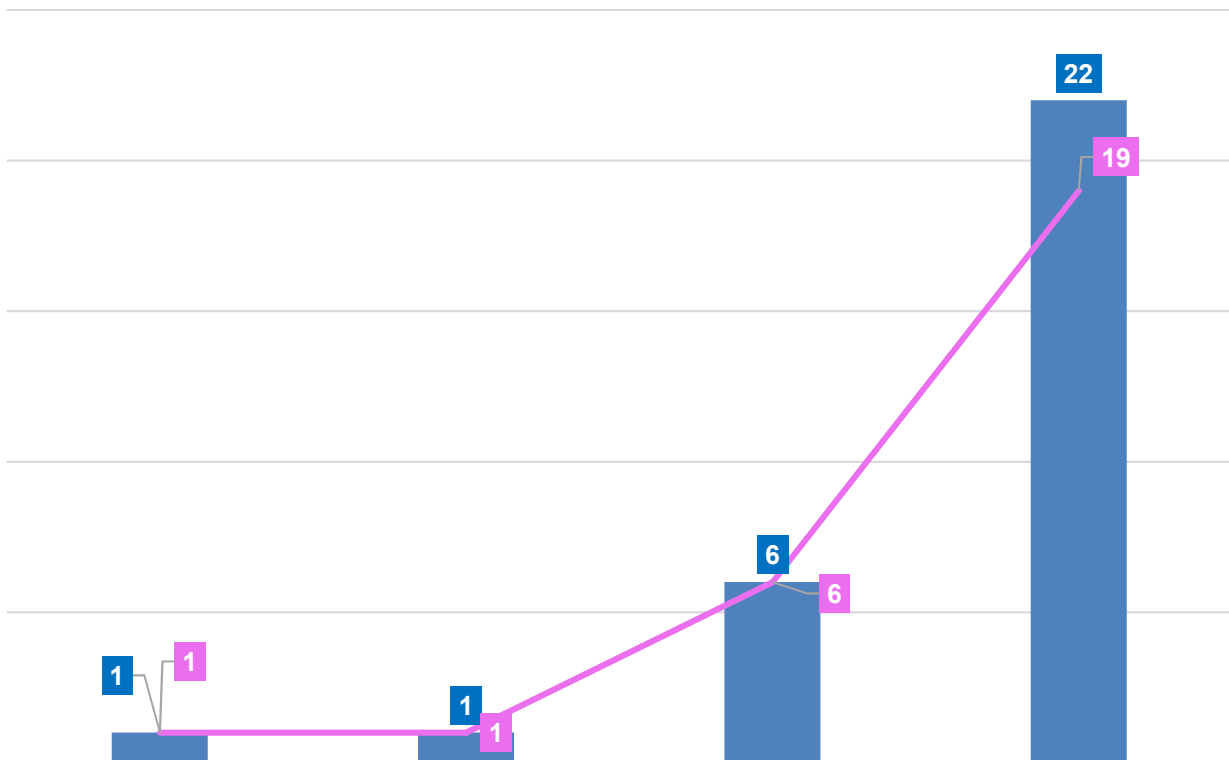
Nb d'élèves présentés		Nb d'élèves admis		% de réussite
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
0	1	0	1	100%
1		1		

Session de décembre 2023

Nb d'élèves présentés		Nb d'élèves admis		% de réussite
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
0	1	0	1	100%
1		1		

2. Résultats au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) (DEAS) pour la promotion 2023-2024 :

		Les sessions du DEAS			
		oct-23	déc-23	juin-24	juil-24
Nb de présentés	Hommes	0	0	0	1
	Femmes	1	1	6	21
	<i>Sous-total</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>6</i>	<i>22</i>
	TOTAL	30			
Nb d'admis au diplôme	Hommes	0	0	0	1
	Femmes	1	1	6	18
	<i>Sous-total</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>6</i>	<i>19</i>
	TOTAL	27			
% de réussite		100%	100%	100%	86%
		90%			



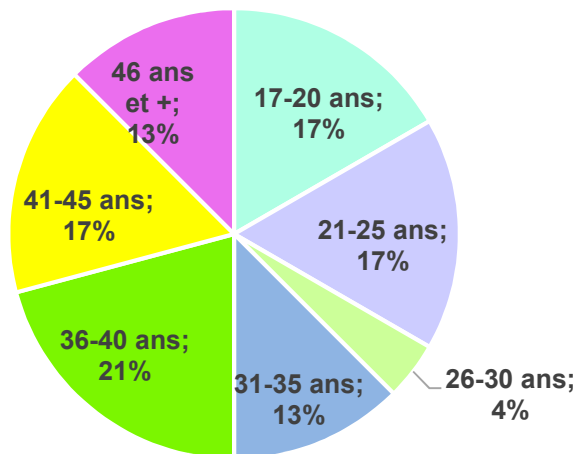
IV. L'insertion professionnelle

Questionnaire adressé à toutes les personnes qui ont intégrées la formation en début d'année via la plateforme google forms à 6 mois après la fin de la formation.

33 questionnaires envoyés
24 questionnaires retournés
Soit **73%** de réponses

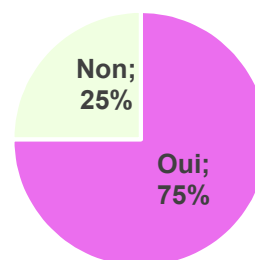
1. Age à l'entrée en formation :

	Nb	%
17-20 ans	4	17%
21-25 ans	4	17%
26-30 ans	1	4%
31-35 ans	3	13%
36-40 ans	5	21%
41-45 ans	4	17%
46 ans et +	3	13%
TOTAL	24	100%



2. Depuis la fin de la formation, Les diplômés exercent-ils la profession d'aide-soignant(e) ?

	Nb	%
Oui	18	75%
Non	6	25%
TOTAL	24	100%



Si non, quelle est leur nouvelle situation ?

Reconversion professionnelle dans le domaine du digital et du web.

En attente de poste.

Je cherche une alternance dans l'esthétisme.

Toujours chez Vitalliance en AVS pour le moment, je postulerais après les fêtes.

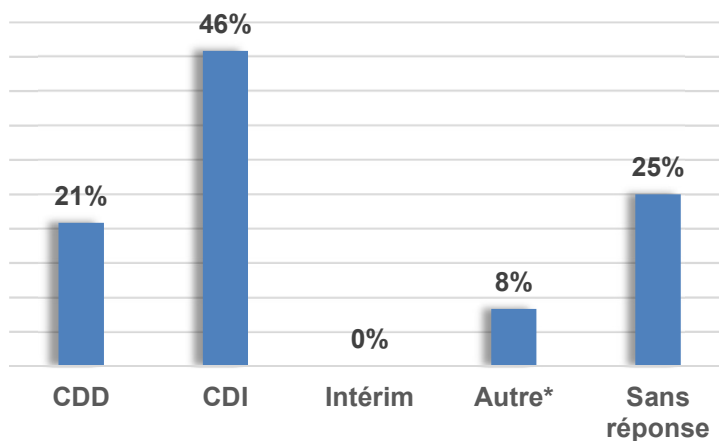
Auxiliaire de vie à domicile.

Salariée.

3. Situation professionnelle :

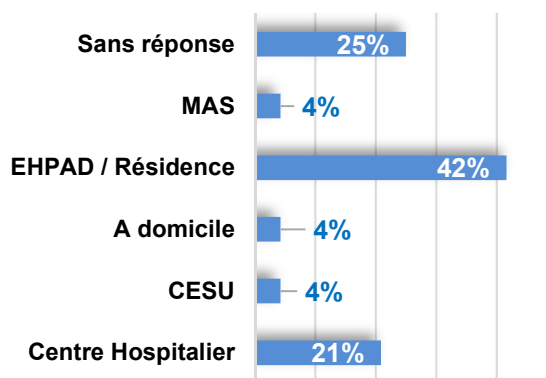
	Nb	%
CDD	5	21%
CDI	11	46%
Intérim	0	0%
Autre*	2	8%
Sans réponse	6	25%
TOTAL	24	100%

* CESU, remplacements



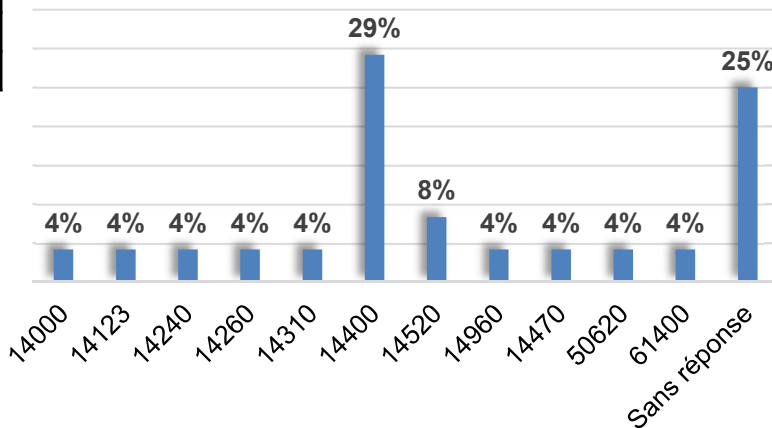
4. Type de structures :

	Nb	%
Centre Hospitalier	5	21%
CESU	1	4%
A domicile	1	4%
EHPAD / Résidence	10	42%
MAS	1	4%
Sans réponse	6	25%
TOTAL	24	100%



5. Lieu de travail :

	Nb	%
14000	1	4%
14123	1	4%
14240	1	4%
14260	1	4%
14310	1	4%
14400	7	29%
14520	2	8%
14960	1	4%
14470	1	4%
50620	1	4%
61400	1	4%
Sans réponse	6	25%
TOTAL	24	100%



V. Les ressources de l'institut et l'organisation interne

1. Les ressources humaines :

	Effectif du personnel au 01/09/2024	
Equipe de direction	1 Directeur de soins	0.20 ETP
	1 Cadre Supérieur de Santé	0.20 ETP
Equipe de formateur	2 infirmières formatrices	2 ETP
Equipe administrative	1 secrétaire dédiée	0.75 ETP

Au cours de l'année, un absentéisme moyen a été enregistré : **37** jours d'arrêt maladie.
Pas de mouvement de personnel dans l'équipe au cours de cette année.

2. Les locaux et les ressources matérielles :

2.1 Les locaux dédiés à la formation

L'institut dispose d'une salle de cours, d'une salle de travaux pratiques, d'une salle partagée avec le service de la formation continue du CHAB, ainsi que de 3 bureaux (2 bureaux pour les formatrices et 1 pour le secrétariat).

Des sanitaires sont à disposition du personnel et des élèves. A savoir que l'une des salles de cours est également mise à la disposition des élèves pour pouvoir se restaurer le midi pendant les temps de cours (micro-ondes et réfrigérateur disponibles).

2.2 Les ressources matérielles

Suite à la demande des élèves de la promotion 2023-2024 lors du Conseil de vie des élèves, il a été décidé l'achat des équipements suivants :

- 12 tabourets dédiés à l'amphithéâtre afin de permettre la pause des élèves à l'extérieur pendant les interours.
- Lève-personne en remplacement d'un matériel vétuste.
- 6 nouveaux écrans d'ordinateur (en prévision du futur déménagement de l'institut).

3. Les instances de fonctionnement de l'institut :

Une ICOGI (Instance Compétente pour des Orientations Générales de l'Institut) s'est tenue le 10/10/2023.

Deux sections compétentes aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut ont siégé en octobre 2023 et avril 2024.

Deux CVAR (Commission de Validation de l'Acquisition des Résultats) se sont tenues les 03/06/2024 et 10/07/2024 avant le passage à la diplomation.

4. Le projet pédagogique et le règlement intérieur de l'institut :

4.1 Le projet pédagogique 2023 - 2024

Pas de modifications du projet pédagogique de l'IFAS cette année.

4.2 Le règlement intérieur de l'IFAS pour l'année 2023 - 2024

N° Article	Modifications apportées
3	Précisions des horaires d'ouverture du secrétariat. Ajout des adresses mails des formatrices ainsi que du numéro de téléphone de télétravail.
4	Engagement des élèves à être rigoureux dans le suivi de leur dossier administratif et à transmettre les documents relatifs dans les délais demandés par l'équipe pédagogique.
6	Ajout de la mention " <i>La consommation d'alcool et de drogues, à l'IFAS et sur les lieux de stage, est strictement interdite.</i> "
17	Portant sur la vigilance de l'utilisation des réseaux sociaux (engagement et responsabilité des contenus publiés ; règle d'éthique ; secret professionnel).
28 Bis	Chaque élève doit prendre connaissance des mails qui lui sont envoyés et doit en accuser réception sous 24 heures. L'élève doit apporter une réponse adaptée à celui-ci dans les délais impartis.
30	Modification de l'article : A l'entrée à l'IFAS, un trousseau de 4 tenues professionnelles est remis à chaque élève. A l'issue de la formation ou en cas d'interruption de formation, les élèves ont l'obligation de rendre leurs 4 tenues à l'IFAS. Elles seront à remettre, propres ou sales (à part dans un sac), le dernier jour de cours. En cas de non-retour du trousseau complet, l'élève s'engage à payer la somme de 50€. En cas de retour de tenue détériorée ou incomplète, l'élève devra rembourser l'IFAS selon le tarif en vigueur (pour information, les tarifs sont affichés chaque année dans le vestiaire de l'IFAS).

5. Les actions de formation suivies par l'équipe pédagogique et administrative :

Intitulé de la formation	Pour qui ?	Quand ?	Durée ?
Gestion du stress & Intelligence émotionnelle	Secrétaire de l'IFAS	Septembre 2023	2 jours
Recyclage Formation Gestes et Soins d'Urgences niveau 2	1 formatrice	Septembre 2023	1 jour
Laïcité, les principes fondamentaux	1 formatrice	Octobre 2023	1 jour
Le poids des mots dans la relation pour mieux communiquer	2 formatrices	Novembre 2023 Février / mars 2024	3 jours 3 jours
Plateforme ElearNes (prise en mains)	2 formatrices 1 secrétaire	Avril et juin 2024 Mai 2024	1 jour en distanciel
Sciences cognitives pour innover en formation et méthodes de travail	2 formatrices	Juillet 2024	4 jours

6. Les réunions pédagogiques, d'organisation et de coordination :

Organisation de 2 réunions mensuelles :

- 1 réunion d'équipe en présence de la Directrice et de la Cadre de l'institut une fois par mois (durée : environ 2h).

- 1 réunion d'équipe en présence uniquement de la cadre de l'institut une fois par mois (durée : environ 2h).

VI. Les activités pédagogiques

1. Les activités liées aux enseignements :

1.1 Les enseignements théoriques :

- Ingénierie pédagogique et organisation matérielle.
- Conception du déroulé de formation avec les périodes de cours et de stages en fonction des différents types de parcours des apprenants.
- Planification des cours et des intervenants extérieurs.
- Préparation des cours et des supports pédagogiques.

A noter que sur les **813H15** de cours ont été dispensés aux apprenants sur l'année 2023-2024, **61%** ont été effectuées par les formatrices.

1.2 Les enseignements pratiques :

Nature de l'activité	Détails
Encadrements	Par les formatrices, sur les lieux de stage avec présentation et analyse de situation.
Prospection de places de stage	Les formatrices assurent conjointement la prospection des stages pour les élèves aides-soignants.
Organisation de la mise en stage	Gestion de l'affectation des élèves en stage au regard de : <ul style="list-style-type: none">- Leur cursus et activités professionnelles antérieures.- Leur lieu de résidence.- Leur moyen de transport.- D'autres critères ponctuels qui peuvent être également pris en compte.
Travail avec les partenaires de terrain	Les formatrices : <ul style="list-style-type: none">- Peuvent être amenés à rencontrer les cadres des services et leurs équipes en fonction des besoins.- S'assurent de la qualité de l'encadrement. Organisation d'une rencontre en octobre avec les partenaires de stage pour leur présenter le nouveau référentiel, les évolutions, la nouvelle promotion et répondre à leurs questions.

2. Les suivis pédagogiques individuels et collectifs :

- 2 temps de suivi pédagogique collectif programmés.
- 2 entretiens individuels formalisés (en octobre et en janvier).
- Autres temps d'échange à la demande des élèves ou des formatrices : **27 apprenants** ont pu bénéficier d'un suivi complémentaire tout au long de l'année.

Pour la promotion 2023-2024, chaque formatrice a ainsi assuré le suivi pédagogique individuel de **23 élèves**.

3. Les activités liées aux évaluations :

Nature de l'activité		Détails
BLOC 1	Evaluation orale des modules 1 & 2	Epreuve sur le lieu de stage avec présentation orale d'une analyse de situation de soins. Durée : 1H30 par élève Epreuve initiale : 29 élèves évalués pour les 2 modules Rattrapage : 9 élèves évalués pour le M1 & 7 pour le M2
BLOC 2	Evaluation écrite des modules 3 & 4	Conception et corrections des sujets des évaluations écrites initiales et de rattrapage. Durée de l'évaluation : 2H30 Epreuve initiale : 36 élèves évalués pour le M3 et 39 pour le M4 Rattrapage : 10 élèves pour le M3 & 18 pour le M4
	Evaluation pratique du module 5	Conception et corrections des sujets de mise en situation pratique. Durée de l'évaluation : 30 minutes par élèves Epreuve initiale : 34 élèves évalués sur des épreuves pratiques par une formatrice permanente et une formatrice manutention. Rattrapage : 6 élèves évalués
BLOC 3	Evaluation écrite des modules 6 & 7	Conception et corrections des sujets des évaluations écrites initiales et de rattrapage. Durée de l'évaluation : 2H Epreuve initiale : 19 élèves évalués pour le M6 et 24 pour le M7 Rattrapage : 4 élèves pour le M6 & 9 pour le M7
BLOC 4	Evaluation écrite du module 8	Evaluation d'un dossier d'analyse d'une situation d'hygiène. Accompagnement pédagogique en 2 temps (validation du sujet et guidance). Correction du rendu initial et du rendu final. Epreuve initiale : 29 dossiers évalués Rattrapage : 5 dossiers évalués
BLOC 5	Evaluation orale des modules 9 & 10	Présentation orale à partir d'éléments recueillis sur le lieu de stage. Evaluations des élèves par le binôme des formatrices permanentes. Durée : 45 minutes par élève Epreuve initiale : 23 entretiens de M9 et 27 de M10 Rattrapage : 4 entretiens de M9 et 2 de M10

4. Les autres activités de l'équipe permanente :

Type d'activité	Nature de l'activité	Détails
Epreuves de sélections pour l'entrée en formation	Communication	Du calendrier des dates des épreuves de sélection au public, aux établissements et divers organismes extérieurs via la presse, le site internet, les "portes ouvertes" et le mailing.
	Appel à candidatures	La secrétaire adresse un appel à candidature aux AS du CHAB pour participer en tant que jury aux épreuves orales de sélection.
	Réunion d'information	Organisation d'une réunion d'information pour les membres du jury par les formatrices.
	Gestion des inscriptions	La secrétaire réceptionne, saisie et traite les dossiers d'inscriptions, gère les convocations et la saisie des notes (36 dossiers d'inscription traités tous parcours confondus).
	Etudes des dossiers d'inscription et participation aux entretiens oraux	Pour 2024, 4 demies-journées pour 23 candidats reçus en entretien par un binôme d'évaluateurs (formatrice permanente + professionnel aide-soignant).

4. Les autres activités de l'équipe permanente (suite):

Type d'activité	Nature de l'activité	Détails
GERACFAS	Participation aux échanges du groupe Régional	2 formatrices ont assisté à 2 rencontres en 2023-2024.
Communication / informations (lycées, salons étudiants...)	Portes ouvertes	Présentation du programme de la formation et du métier AS lors d'une après-midi "Portes ouvertes" le 03/04/2025 (participants : élèves AS, formatrices, secrétaire et partenaires type CFA PSS, Région...).
	Jobdating	Organisation d'un jobdating à l'attention des élèves en mai 2024 (participants : diverses structures type EHPAD, CH, agences intérim...).
Jury Régional des épreuves de sélection pour l'entrée en formation	Participation au jury	Le 27 juin 2024 (participantes : la Directrice de l'institut et une formatrice).
80ème anniversaire du Débarquement	Participation des élèves et des formatrices	Le 06 juin 2024, 23 élèves volontaires et les formatrices ont participé aux actions d'accompagnement des personnes vulnérables sur le site de Cussy.
Animation	Noël des résidents de l'EHPAD Champ Fleury	Le 19 décembre 2023, les élèves ont proposés plusieurs animations et activités sur le thème de Noël aux résidents de l'EHPAD.

5. La participation des intervenants extérieurs :

5.1 Aux enseignements et évaluations :

Recours aux intervenants autres que les formatrices permanentes de l'IFAS pour les enseignements et validations	Nb d'heures d'intervention réalisé
Enseignements théoriques	309,75
Gestes et Soins d'Urgence	84
Jury d'évaluation	16
TOTAL	409,75

5.1 Aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation :

Recours aux intervenants autres que les formatrices de l'IFAS pour les épreuves de sélection	Intervenants professionnels AS		Heures rémunérées
	Entretiens de sélection réalisés En nombre	En vacation de 4h	
4 intervenants AS	23	4	286,08 €

1. Bilan 2023 - 2024 :

L'IFAS de Bayeux a été contrôlé par l'OPCO-Santé en juin 2024. A ce jour, l'IFAS est dans l'attente du rapport définitif du contrôle, présentant les conclusions, les recommandations et les éventuelles suites à donner par l'OPCO Santé.

Dans une dynamique d'évolution et d'amélioration des pratiques pédagogiques, l'IFAS de Bayeux a répondu à l'appel à projet et demande de subventions du CFA PSS. Le projet de l'IFAS de Bayeux intitulé « apprendre autrement » s'appuyant sur la ludopédagogie a été retenu, permettant ainsi d'investir dans du matériel complémentaire (principalement sous forme de jeux de plateaux).

En sa qualité de centre de formation « Hors les murs », l'IFAS de Bayeux a participé à l'audit de renouvellement Qualiopi du CFA PSS par l'étude de dossiers d'élèves aides-soignantes en apprentissage (partenaire échantillonné). Le CFA PSS a été de nouveau certifié.

L'audit de surveillance Qualiopi réalisé en mai 2023 a permis de confirmer la performance de notre institut. La qualité étant un phénomène dynamique et non statique, nous continuons à questionner nos pratiques et préparons ainsi la deuxième visite de certification prévue en octobre 2024.

En 2023, le centre hospitalier Aunay-Bayeux s'est engagé dans une démarche de formation de 2 de ses agents à la manutention, permettant ainsi à l'IFAS de Bayeux de bénéficier de 2 formateurs permanents. Ceux-ci sont désormais intervenants auprès des élèves aides-soignants pour la promotion 2024-2025.

L'IFAS de Bayeux a apporté son concours lors des cérémonies de commémorations du 80ème anniversaire du débarquement du 6 juin 1944. Ainsi 23 élèves volontaires et les 2 formatrices ont participé aux actions d'accompagnement et d'assistance aux personnes vulnérables sur le site de Cussy.

Dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de développement de l'offre numérique, l'IFAS de Bayeux souhaite donner accès aux élèves à la plateforme ElearnEs. Cette démarche a été initiée en avril 2024 par un premier temps de formation. La mise en place a été ralentie par des problématiques techniques de la plateforme. Un second temps de formation est prévu en novembre 2024 afin de pouvoir mettre à disposition des élèves des contenus pédagogiques.

2. Perspectives 2024 - 2025 :

- Evolution des méthodes pédagogiques : Suite à la formation intitulée « **Sciences cognitives pour innover en formation et méthodes de travail** », les formatrices mènent une réflexion sur les méthodes d'apprentissage : développement de la ludopédagogie, diminution des temps de cours magistraux, modification des séquences de cours afin de favoriser la mobilisation des contenus théoriques et leur mémorisation.

- L'IFAS de Bayeux poursuit son accompagnement pédagogique individualisé par le biais de temps d'encadrement sur les lieux de stage. Ces temps d'encadrement ont pour but de favoriser le raisonnement clinique de l'élève, grâce à l'analyse d'une situation de soins réelle. Ce temps d'encadrement favorise également la rencontre des acteurs de terrain dans le but de maintenir une dynamique collaborative.

- Formation au numérique en santé : L'arrêté du 9 juin 2023 prévoit la mise en œuvre d'une formation au numérique en santé avant la rentrée de septembre 2025.

- L'IFAS de Bayeux poursuit ses collaborations avec les acteurs de terrain. Ainsi l'IFAS participe à l'après-midi « Bougeons pour les aidants » du 1er octobre 2024 organisée au stade Henry Jeanne de Bayeux par le collectif d'aide aux aidants du Bessin et Pré-Bocage.

- Le déménagement de l'IFAS dans les locaux du lycée Arcisse de Caumont prévu en septembre 2025.